A la suite d'une analyse de tous les **événements cardiaques** rapportés chez des **patients** âgés de
moins
de
50 ans
traités par l'
anagrélide
, les mises en garde spéciales et précautions d'emploi de
Xagrid
ont été renforcées. Il est précisé que des
effets
indésirables
graves
cardiovasculaires
peuvent survenir chez des patients pour lesquels il n'existait pas de suspicion de pathologie cardiaque et dont les examens cardiovasculaires préalables à l'initiation du traitement étaient normaux.

L'ajout de cette mention au RCP de Xagrid ne modifie pas le rapport bénéfice/risque actuel de l'anagrélide dans le contexte de son indication thérapeutique en traitement de deuxième ligne chez les patients à risque atteints de Thrombocytémie essentielle.

- Traitement par chlorhydrate d'anagrélide (Xagrid® 0,5 mg, gélule) - Information importante de Pharmacovigilance relative à la survenue d'effets indésirables graves cardiovasculaires - Lettre aux professionnels de santé (25/01/2013) (549 ko)

Information destinée aux hématologues, oncologues, pharmaciens hospitaliers